



MAIRIE DE **ROMAGNY**

B.P. 24 - 50140

COMMUNE de ROMAGNY
50140 ROMAGNY - MANCHE

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 05/05/2011

Compte rendu de la séance :

1° ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE VOIRIE 2011

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offres en date du 29 avril 2011 concernant la voirie 2011. Les membres ont désigné l'entreprise SARL BRIONNE comme étant la mieux-disante avec un montant de 34427.12€ HT. L'estimatif de la DDE étant de 41027.84€ HT

Le conseil municipal accepte l'avis de la commission et attribue le marché à la SARL BRIONNE de Saint Clément.

2° DEVIS

- *Déplacement d'un poteau incendie au lieu-dit « Le Frêche »*

Suite à la réception d'un devis de la STGS concernant le déplacement d'un poteau incendie, le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 1084€ HT soit 1288.46€ TTC.

- Contrat TOTALGAZ

Etant donné que les contrats avec Totalgaz sont arrivés à échéance, il est nécessaire de les renégocier. Le conseil municipal accepte que Monsieur le Maire signe des nouveaux contrats avec cette entreprise.

- Assainissement

Il est nécessaire d'acheter une pompe pour le poste de refoulement « Les Renaudières » ainsi que pour « Le Moulin ». Les devis sont attendus.

3° QUESTIONS DIVERSES

- Presbytère

Les domaines estiment le presbytère à 165 000€. Monsieur et Madame SAIVES proposent un montant de 120 000€. Le Conseil Municipal refuse. Une estimation du bâtiment doit être demandée à une agence immobilière. Le Conseil Municipal propose un montant de 150 000€.

- Lotissement la Source

La première phase des travaux est terminée.
Un terrain est en phase d'être vendu à Madame BEAUDOUIN qui a déposé un permis de construire.
Monsieur et Madame SAIVES demande au conseil municipal, s'il est possible d'acheter deux parcelles afin de construire un pavillon neuf en cas d'impossibilité d'acheter le presbytère.

- Place du Bourg

L'entreprise BRIONNE est venue réaliser les purges sur la RD 133 entre le commerce MOREAUX et le Presbytère. L'entreprise chargée de réaliser l'enrobé sur la RD 133 devrait être présente prochainement.

- La Tripière

L'entreprise LEROY est venue sur le site afin de voir les travaux à réaliser.

- Commission Voirie fonctionnement

Une date sera prochainement prévue afin de déterminer les travaux à réaliser pour la voirie en fonctionnement

- Compte rendu sur les fusions de Communauté de Communes

Vu par nous, Maire de la commune de ROMAGNY

Pour être affiché le : 10/05/2011 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à ROMAGNY,
le 16 novembre 2011.
André BOUILLAULT Maire